

Une quinzaine d'exploitations agricoles certifiées Haute Valeur Environnementale à la Scara

Suite à un audit réalisé fin juin par l'organisme certificateur indépendant OCACIA, une quinzaine d'exploitations agricoles Scara ont été certifiées Haute Valeur Environnementale. Dans la lignée de sa stratégie de différenciation et de sa démarche de développement durable, cette certification permet aux adhérents d'accéder à des filières à haute valeur ajoutée qui donnent un sens à leur travail.

Les attentes sociétales sont de plus en plus exigeantes en ce qui concerne la qualité et l'impact environnemental. La Haute Valeur Environnementale est l'une des solutions pour répondre à ces attentes.

Plus haute distinction de la certification environnementale des exploitations, issue du Grenelle de l'environnement de 2008, le niveau 3 du dispositif implique des obligations de résultats, évalués par des indicateurs de performance environnementaux précis. La certification permet d'attester que les éléments de biodiversité (haies, bandes enherbées, arbres, fleurs, insectes...) sont très largement présents sur l'exploitation et que la pression des pratiques agricoles sur l'environnement est réduite au minimum (air, climat, eau, sol, biodiversité, paysages).

Pour la Scara, cette certification est le résultat d'une démarche collective lancée au sein de la coopérative fin 2018. En début d'année 2019, une première réunion avait permis aux adhérents de faire connaître leur intérêt pour cette démarche. La coopérative les a accompagnés pour faire le point sur les performances actuelles.

La Scara ne compte donc pas s'arrêter en si bon chemin et continuera d'accompagner dans la voie de la certification Haute Valeur Environnementale les autres exploitations intéressées au cours des mois à venir, l'objectif étant de compter 40 à 50 exploitations HVE au sein de la Scara.

PORTRAIT SCARA

SCARA (Société Coopérative Agricole de la Région d'Arcis-sur-Aube)

Président : Alain HERBINET

Directeur Général : Agnès DUWER

300 000 tonnes de capacité de stockage

CA 2018 : 62,3 millions d'euros

Collecte 2017/2018 : 229 000 tonnes (blé 46%, orges 44%)

85 % des agriculteurs sous démarche Agri Confiance

Démarches Qualité / développement durable

2009 : Adhésion au pacte mondial – Structuration démarche RSE

2010 : 1er rapport Développement Durable

2011 : Agri Confiance® Volet Vert (NF V01 007) reconnue au niveau 2 de la certification environnementale des exploitations.

2012 : 1ère évaluation de la norme ISO 26000

2015 : Adhésion au Comité d'Orientation PME (Global Compact) et au Club Climat Agriculture

2016 : Certification CRC® - Label Rouge

2018 : Certification Bio

A propos de la Haute Valeur Environnementale :

<https://agriculture.gouv.fr/telecharger/95449?token=0c0b96ecc67380d87f7fbb49194ae8c7>

- Initiée en 2012 par le ministère chargé de l'agriculture.

- 1518 exploitations HVE en France au 1^{er} janvier 2019 (dont 73 dans l'Aube) et plus de 90% en viticulture.